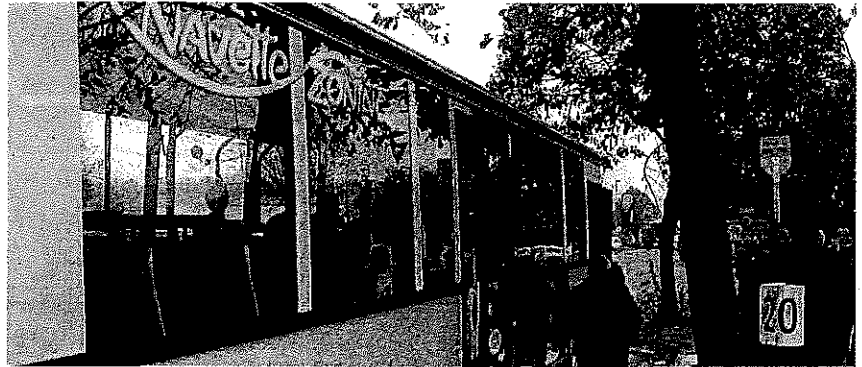


Plus de mobilité vers le zoning

TUBIZE - Depuis le lundi 2 mars, une nouvelle navette permet aux travailleurs de rejoindre facilement leur entreprise, au départ de la gare.

Fruit d'un partenariat entre la Région wallonne, la commission du Parc d'activités économiques de Saintes, de l'Union wallonne des Entreprises et du TEC Brabant wallon, le projet offrira une meilleure mobilité de et vers la gare de Tubize aux 1290 employés des 54 entreprises qui composent le Parc. Le taxi-bus roulera toute l'année, du lundi au vendredi, excepté les jours fériés. Plusieurs trajets par jour sont prévus entre Tubize et Saintes. Les départs de la gare le matin se font à 7h06, 7h40, 8h16 et 8h43. Les départs dans le zoning vers la gare en fin de



Le projet est le fruit d'une collaboration impliquant notamment les TEC du Brabant wallon

journee se font, quant à eux, également à quatre moments différents: soit 16h03, 16h40, 17h03, 17h40. Les arrêts dans le zoning sont les suivants: Landas, Gramme, Ramelot et Solvay. Ils sont reconnaissables à la plaque d'arrêt spécifique à la taxi-bus installée aux quatre

points d'arrêt. Les travailleurs qui désirent emprunter la navette pour se rendre au travail ou pour rejoindre la gare devront préalablement se procurer un ticket auprès d'une personne-relais. Celle-ci fait tout simplement partie de leur entreprise. Un ticket, correspondant à un

aller-simple, s'élève à 1 euro pour le personnel des entreprises membres de la Commission du Parc d'activités économiques de Saintes et à 1,20 euro pour le personnel des entreprises non membres de la commission.

Lundi 16 février 2009 - 10:48:48

**Résultats sportifs**Tous les résultats,
de toutes les divisions,
en direct.Dictée du Balf
Toutes les dictées

La Une

Régions

Belgique

Monde

Société

Le mag

Sport

Services

Vidéos

Mis à jour le 14 février 2009 à 05:30
Publié le 14 février 2009 à 06:00

TUBIZE

Un taxibus de Tubize au zoning de Saintes

PARTAGER L'INFO

Le TEC vient de procéder à sa première inauguration de 2009. La ligne entre Tubize et Saintes sera effective en mars.



Dès le 2 mars, un taxibus re liera la gare de Tubize et le zoning de Saintes, distants d'environ six kilomètres. Cette liaison commencera modestement : quatre allers-retours matinaux et autant de déplacements en fin de journée. Le bus qui effectuera ces rotations pourra transporter, lors de chacune d'elles, sept personnes. Qui devront avoir pris le soin de réserver leur place.

Hier, la Région wallonne, les TEC Brabant wallon et la commission du parc d'activité économique de Saintes ont signé la convention actant le financement de ce bus. 28450€ seront déboursés pour mettre en place cette nouvelle ligne : 25 % à charge de la commission, 5 % à charge du TEC BW. Le reste étant financé par la Région wallonne.

Un bus vers le zoning Nord de Wavre

La ligne Tubize - Saintes est la deuxième menant à un zoning. Depuis novembre 2006, une ligne relie la gare de Nivelles au zoning Sud de la localité. «*Le succès y est au rendez-vous, se réjouit le président du conseil d'administration du TEC Brabant wallon, Philippe Matthis. Nous sommes arrivés à une moyenne de 107 personnes chaque matin.*» Tubize - Saintes ne sera pas la dernière ligne gare - zoning. «*Nous nous penchons sur la possibilité de desservir le zoning Nord de Wavre. D'où partirait la ligne? C'est justement une des questions que nous nous posons. Ce pourrait être la gare de Wavre ou celle d'Ottignies. Ce projet pourrait aboutir au second semestre de cette année.*» A.H.

Maison TubizeLogements à Tubize avec atHome Belgique.
www.athome.be

Photo@oltaique Tubize

DERNIERS ARTICLES

Italie: castrer les
F1: ING plus spo
Le ministre des F
avoir été saoul
Mouscron: Auréli
retrouvées
L'administration

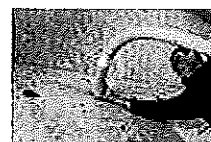
Votre avis

En Belgique, les t
interdits en dehor
pourrait bientôt ci
intéresse?

- Oui, plus besoin
 Non, la fièvre de
tentations
 Le poker, c'est
thé

Les sondages p

Actu24TV

Isolation d'une maison
passive

Actu24 à la Une

Au boulot en taxi au zoning de Saintes

Vendredi, la commission du parc d'activités économiques de Saintes, qui regroupe deux tiers des entreprises du zoning, a conclu une convention pour instaurer une navette entre la gare de Tubize et quatre points d'arrêts dans le parc d'activités.

Epaulée par l'Union wallonne des entreprises (UWE) et inspirée par ce qui a été créé en matière de mobilité au parc Créalys à Namur, la commission a conclu cette convention avec le TEC Brabant wallon et la Région. A partir du 2 mars, ce sont quatre navettes le matin et autant le soir qui desserviront les entreprises. Durant la première année, le coût total du service devrait s'élever à 28.450 euros. La Région prend à sa charge 70 % de ce montant, les entrepreneurs interviennent pour 25 % et le TECBW assume le solde de 1.385 euros.

Le besoin est réel : actuellement, seule la ligne de bus Sint-Pieters-Kapelle - Enghien passe à proximité de la zone économique, mais elle ne s'y arrête pas. De plus, les correspondances ne sont pas adaptées aux horaires des travailleurs. Deux enquêtes réalisées par la cellule environne-

ment de l'UWE ont clairement défini la situation : 90 % des travailleurs - il y en a près de 1.500 à Saintes - viennent travailler seuls en voiture, 7 % pratiquent le covoiturage, et 1 % seulement prend le bus et/ou le train. Et sur 360 personnes interrogées, un tiers se disent intéressées par une navette vers la gare de Tubize.

L'initiative semble donc prometteuse à un joli succès. Pourtant, les parties ont choisi de commencer prudemment. La navette sera dans un premier temps assurée par... un taxi d'une société privée d'Enghien.

Avantage : ce « taxi-bus », en réalité un monospace de 7 places, peut déposer les travailleurs pratiquement devant la porte de leur entreprise. Si le nombre de voyageurs est vraiment important, il est toujours possible d'augmenter le nombre de véhicules qui boucleront les 12 kms aller-retour entre Tubize et Saintes.

Et le tarif pour aller au boulot en taxi ? Plus qu'avantageux. C'était d'ailleurs la volonté de la commission : les tickets en vente auprès d'une personne relais dans les sociétés coûteront 1 euro par aller simple pour le person-

nel des entreprises affiliées, et 1,20 pour les autres. Et rien n'empêche les entrepreneurs les plus volontaires de prendre en charge ce coût. ■

VINCENT FIFI

Relier la gare au zoning

Partenariat entre les entreprises, la Région et le Tec, la navette sera opérationnelle en mars

SAINTES Le Parc d'Activités Économiques de Saintes sera relié, dès le 2 mars, par une navette à partir de la gare de Tubize. Il s'agit d'un partenariat entre les entreprises du zoning, la Région et le TEC Brabant wallon.

La navette, assurée par un taxi privé suite à un appel d'offres, effectuera 8 trajets quotidiens (4 le matin et 4 le soir) et quatre arrêts sont prévus dans le zoning comptant 54 entreprises.

Le "taxibus" pourra transporter 7 personnes. L'idée est née, il y a 2 ans, au sein des entreprises réunies dans la Commission du Parc d'Activités Économiques de Saintes. Le Parc Créalys (Namur) a servi d'exemple.

LA NAVETTE DEVRAIT permettre d'améliorer des soucis de mobilité. "L'essor du Parc d'activités a amené des problèmes, précise Francis Mathot, administrateur-délégué de la société Hartmann et responsable du projet. Nos parkings sont parfois devenus trop petits."

Mais le système entend aussi répondre à des préoccupations environnementales soutenues par le projet européen "Life", auquel participe le Parc via l'Union wallonne des Entreprises (UWE).

La mobilité collective est l'une des solutions préconisées. L'UWE a elle-même mené une enquête sur le potentiel d'une navette auprès des travailleurs. Sur 360 répondants, 1/3 serait prêt à l'utiliser.

Le projet a finalement débouché sur accord signé, hier, entre

la Commission du Parc d'activités Économiques de Saintes, le TEC et la Région wallonne pour une expérience pilote d'un an.

LA CONVENTION répartit les coûts (28.450€ pour la première année) entre les partenaires. La Région prendra 70 % à sa charge, le reste étant divisé entre le TEC (4,87 %) et les entreprises (25,13 %). Un projet est également à l'étude pour appliquer ce type de desserte au Zoning Nord de Wavre.

Sébastien Etienne



La navette, qui rellera la gare de Tubize au Parc d'activités Economiques de Saintes, est le fruit d'un partenariat entre le zoning, la Région et le Tec.

Saintes

Relier la gare au zoning

► Via un partenariat public-privé, la navette sera opérationnelle en mars.

Le Parc d'activités économiques de Saintes sera relié, dès le 2 mars, par une navette à partir de la gare de Tubize. Il s'agit d'un partenariat entre les entreprises du zoning, la Région et le TEC Brabant wallon.

La navette, assurée par un taxi privé suite à un appel d'offres, effectuera 8 trajets quotidiens (4 le matin et 4 le soir) et quatre arrêts sont prévus dans le zoning comptant 54 entreprises.

Le "taxibus" pourra transporter 7 personnes.

L'idée est née, il y a deux ans,

au sein des entreprises réunies dans la Commission du Parc d'activités économiques de Saintes. Le Parc Créalys (Namur) a servi d'exemple.

La navette devrait permettre d'améliorer des soucis de mobilité.

"L'essor du Parc d'activités a amené des problèmes, précise Francis Mathot, administrateur-délégué de la société Hartmann et responsable du projet. Nos parkings sont parfois devenus trop petits."

Mais le système entend aussi répondre à des préoccupations environnementales soutenues par le projet européen "Life", auquel participe le Parc via l'Union wallonne des entreprises (UWE).

La mobilité collective est l'une

des solutions préconisées.

L'UWE a elle-même mené une enquête sur le potentiel d'une navette auprès des travailleurs. Sur 360 répondants, 1/3 serait prêt à l'utiliser.

Le projet a finalement débouché sur accord signé, vendredi, entre la Commission du Parc d'activités économiques de Saintes, le TEC et la Région wallonne pour une expérience pilote d'un an. La convention répartit les coûts (28450 € pour la première année) entre les partenaires. La Région prendra 70 pc à sa charge, le reste étant divisé entre le TEC (4,87 pc) et les entreprises (25,13 pc). Un projet est également à l'étude pour appliquer ce type de desserte au zoning nord de Wavre.

Sébastien Etienne